

12-13 mars 2011

4^e RONDE

GIRAGLIA

HISTORIQUE

CAP CORSE

MOTEURS



10

15

REGLEMENT



Pastore-prod

IV^e RONDE DE LA GIRAGLIA HISTORIQUE

12-13 mars 2011

P R E - R E G L E M E N T

S O M M A I R E

PROGRAMME – HORAIRES 1

REGLEMENT PARTICULIER – VHC

ARTICLE 1P. ORGANISATION 2

ARTICLE 2P. ASSURANCES 3

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES 3

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS 3

ARTICLE 5P. PUBLICITE 3

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE 4

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL 4

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS 4

ARTICLE 10P. PRIX 4

REGLEMENT PARTICULIER – CLASSIC

ARTICLE 1P. ORGANISATION 5

ARTICLE 2P. ASSURANCES 5

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES 5

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS 6

ARTICLE 5P. PUBLICITE 6

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES 6

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE 6

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS 6

ARTICLE 10P. PRIX 6

REGLEMENT PARTICULIER – VHRS

ARTICLE 1P. ORGANISATION 7

ARTICLE 2P. ASSURANCES 7

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES 7

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS 8

ARTICLE 5P. PUBLICITE 8

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES 8

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE 9

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS 9

ARTICLE 10P. COUPES 9

ITINERAIRE 10



PROGRAMME - HORAIRES

Lundi 3 janvier 2011		Parution du règlement Ouverture des engagements
Samedi 12 février 2011		Clôture des engagements
Samedi 19 février 2011		Parution du road-book
Vendredi 11 mars 2011	de 15h00 à 20h00	Vérifications des documents et des voitures A PIAZZA (LURI)
Samedi 12 mars 2011	de 08h00 à 12h00	Vérifications des documents et des voitures A PIAZZA (LURI)
	12h30	mise en place du parc de départ
	13h00	1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs
	14h00	Publication des équipages admis au départ
	15h00	Départ du Rallye Macinaggio - Port de Plaisance
	22h22	Arrivée 1ère étape Macinaggio- Port de Plaisance
	22h45	Publication des résultats de la 1ère étape Macinaggio- Port de Plaisance (Une demi-heure après l'arrivée de la première voiture)
Dimanche 13 mars 2011	08h00	Départ 2ème étape Macinaggio - Port de Plaisance
	13h02	Arrivée du Rallye Macinaggio- Port de Plaisance
	13h30	Vérification finale Macinaggio
		Publication des résultats du rallye Macinaggio- Port de Plaisance (Une demi-heure après l'arrivée de la première voiture)
		Remise des prix (Podium d'arrivée) Macinaggio- Port de Plaisance

REGLEMENT PARTICULIER - VHC

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques des rallyes.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Bastiaise, organisateur administratif et la Squadra Giraglia Historique, organisateur technique, organisent en collaboration avec les associations de Corse la 4ème Ronde de la Giraglia Historique. Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du Comité Régional du Sport Automobile Corse sous le N° en date du et de la FFSA sous le numéro en date du .

Comité d'Organisation

Président d'honneur		Daniel BALDASSARI
Co-Présidents :		Yves LOUBET Laurent MAZOTTI
Membres :	Christine RICCI Pierre PIERGIGLI Christian PAOLI Philippe GIOVANNI Nicole PHILIP Olivier TRAVERSARI Patrice CROUZET Fred TRAVERSARI Bruno POLIFONI	José ANDREANI Fred GRAZIANI Serge ZELE Stéphane RAMORA Angelo CASTRIGNANO Patrick LECAILLON Olivier TRAVERSARI Jacques BONAFEDI Jean François GIOVANANGELI
Secrétariat du Rallye, Adresse :		ASA Terre de Corse BP 15 20538 Porto Vecchio Cedex
Permanence du Rallye :		Office du Tourisme Port de Macinaggio
Organisateur technique		Daniel BALDASSARI

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Président Membres	Antoine CASANOVA Claude PAOLETTI Christine RICCI
Directeur de Course :		Pierre BOI
Directeurs de Course Adjoints :		David BERETTI Christian CANADA
Commissaires Techniques :		Henri PLUTON Jean Jacques PAOLETTI Valérie BERETTI Christophe OLIVIERI Philippe FABIANI Patrick NICOLOPOULOS
Chargé des relations avec les concurrents (CS) :		Pierette RUBINI Ignace CASASOPRANA

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 11 mars 2011 de 15h00 à 20h00 et le samedi 12 mars 2011 de 08h00 à 12h00 Place du village A PIAZZA (Luri).

Les vérifications finales seront effectuées le dimanche 13 mars 2011 à Macinaggio.

ARTICLE 2P. ASSURANCES - Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye Ronde de la Giraglia Historique doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le samedi 12 février 2011.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés : avec la publicité facultative des organisateurs : 850 €
sans la publicité facultative des organisateurs : 1700 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Voitures Admises

Sont admises les voitures des périodes E à I inclus, Homologuées VHC munies d'un PTH.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera libre entre les spéciales. Le parc d'assistance obligatoire de fin de boucle se situera sur le port de Macinaggio.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces - **Conforme au règlement standard FFSA.**

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont : Elle sera précisée par additif

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye 4ème Ronde de la Giraglia Historique représente un parcours de 317,96 km. Il se compose de 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 153,34 km.

Les épreuves spéciales sont :

N°	ES	KM	
1-3-5-7	Barcaggio -Ersa	11,98	4 fois
2-4	Centuri – Col de Ste Lucie	27,42	2 fois
6-8	Morsiglia - Cagnano	25,29	2 fois

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :
Commissaire de route : Chasuble Orange
Chef de poste : Chasuble Jaune

7.3.16. Tout concurrent exclu pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires, en fin de section ou en fin d'étape pourra réintégrer le Rallye aux conditions suivantes : Avoir signifié au Chargé des Relations avec les Concurrents sa décision de réintégrer le Rallye au plus tard 30 minutes avant le début de la réunion du Collège des Commissaires Sportifs précédant le départ de l'étape suivante ; Avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des Commissaires Techniques 30 minutes avant l'heure de départ de la première voiture fixée pour l'étape suivante.

Pour l'étape où la sanction d'exclusion a été prononcée, un concurrent réintégrant le Rallye se verra affecté d'un temps forfaitaire total égal à celui du concurrent classé dernier, toutes pénalités comprises. De plus, les pénalités complémentaires suivantes seront appliquées :

- Pénalité d'UNE heure.
- Pénalité de CINQ minutes par épreuve spéciale non parcourue dans son intégralité.

Les concurrents réintégrant le Rallye dans ce cadre devront être repositionnés par les Commissaires Sportifs de l'épreuve selon l'article 3.3 du Règlement Standard des Rallyes.

En tout état de cause, le Collège des Commissaires Sportifs pourra à tout moment retirer sans motif le bénéfice de cette réintégration dans le Rallye, cette décision étant insusceptible d'un appel sportif.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL - Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS - Conforme au règlement standard FFSA.

Il sera établi :
Un Classement Scratch
Un classement par périodes : 1 et 1S confondues,
2 et 2S confondues,
3 et 3s confondues.
Un classement Coupe des Dames

ARTICLE 10P. PRIX

Des coupes récompenseront tous les équipages classés. La remise des prix se déroulera le dimanche 13 mars 2011 sur le podium d'arrivée.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Bastiaise organisateur administratif, et la Squadra Giraglia Historique organisateur technique, organisent le Rallye 4ème Ronde de la Giraglia Historique Classic en doublure du rallye VHC 4ème Ronde de la Giraglia Historique. Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du Comité du Sport Automobile Corse, numéro en date du de la FFSA, numéro en date du .

Comité d'Organisation - **Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support**
Secrétariat du Rallye, Adresse - **Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support**
Permanence du Rallye - **Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support**
Organisateur technique - **Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support**

1.1P. OFFICIELS - Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le vendredi 11 mars 2011 de 15h00 à 20h00 et le samedi 12 mars 2011 de 08h00 à 12h00 à A Piazza (Luri). Les documents suivants doivent être présentés aux vérifications administratives : permis de conduire, licences.

Aux vérifications techniques le concurrent devra présenter un laissez-passer pour Parcours de Régularité Historique et un Passeport Technique 3 volets (pour voitures appartenant à un licencié FFSA).

Contrôle final - Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support

Dès son arrivée, chaque équipage doit rejoindre le parc fermé et rendre disponible sa voiture pour un contrôle rapide effectué par les commissaires techniques.

ARTICLE 2P. ASSURANCES - Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

Toute personne qui désire participer au rallye Ronde de la Giraglia Historique doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le samedi 12 mars 2011.

Toute demande d'engagement incomplète sera mise en liste d'attente.

Le nombre des engagés est fixé à 50 voitures maximum.

Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 850 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1700 €

Ces droits d'engagement comprennent : l'assurance, deux plaques rallyes, le repas de clôture, remise des prix. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les droits d'engagement seront intégralement remboursés aux candidats dont l'engagement aura été refusé et en cas d'annulation du rallye.

3.2 EQUIPAGES

3.2.5 Les combinaisons ignifugées homologuées sont obligatoires pour les membres de l'équipage, ainsi que le port de gants ininflammables pour le pilote. Les vêtements et chaussettes synthétiques ainsi que les chaussures synthétiques ou caoutchouc sont interdits.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES AUTORISEES

Sont autorisées les voitures admises en Rallye de Régularité Sportif dans la Catégorie Régularité Historique. (Voitures telle que définies dans l'annexe K du code sportif de la FIA jusqu'au 31.12.1981). Sécurité des voitures : La voiture présentée par le concurrent doit être équipée au niveau sécurité tel que défini pour les Véhicules Historiques de compétition VHC dans l'annexe K, article 5 pour CT/GTS quelle que soit sa configuration.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont : Elle sera précisée par additif
Les dispositions spécifiées dans l'article 6.1 de l'Annexe K au Code Sportif International de la FIA doivent être respectées.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES - Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE - Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS -

Il sera établi : - 1 classement général,
- 1 classement féminin.

ARTICLE 10P. COUPES - Conforme au règlement particulier du rallye VHC de support

3.2. EQUIPAGES

Licences admises : les licences "conducteur" Internationale ou Nationale sont acceptées ainsi que les Titres de Participation Régularité International ou National. Tout équipage doit être composé du premier pilote et d'un équipier, comme spécifié sur le formulaire d'engagement. Le premier pilote doit être titulaire du permis de conduire. Pour être autorisé à conduire la voiture pendant le rallye un équipier doit être titulaire du permis de conduire. L'âge minimum d'un équipier est de 16 ans. Lors des tests de régularité, les membres de l'équipage doivent être équipés de casques (homologués recommandés, et au minimum norme NF). Le port de vêtement recouvrant entièrement bras et jambes est obligatoire. Les matières particulièrement inflammable (nylon ...) sont prohibées.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES AUTORISEES

Sont autorisées les voitures à définition routière de l'annexe K du code sportif de la FIA en vigueur, homologuées FIA et FFSA, pour les périodes E à J inclus. Tout pilote qui voudrait inscrire une voiture à ce rallye doit s'assurer que, à la date des vérifications et pour toute la durée du rallye, sa voiture est conforme à la législation routière ainsi qu'à la classification des voitures par périodes telles que définies à l'Annexe K du Code Sportif International. L'organisateur pourra refuser d'admettre une voiture qui ne satisferait pas à "l'esprit" et à l'aspect de la période donnée. L'organisateur peut regrouper et/ou subdiviser toute classe. La proclamation des résultats sera faite dans chaque classe.

Seuls sont autorisés les compteurs kilométriques et de vitesse prévus par le constructeur et équipant d'origine la voiture. Cependant, un seul instrument à affichage mécanique (comme par exemple Halda trip/twin/master, Retrotrip, Belmogtwin, VH Trip, etc.) peut être installé dans la voiture à condition qu'il n'indique que des distances partielles ou totales, mais en aucun cas des moyennes. Cet appareil devra être conforme à ses spécifications d'origine, sans modification.

L'utilisation d'appareil électronique ou à affichage digital (chronographes, compteurs, etc.) est tolérée mais EN AUCUN CAS UN DE CES APPAREILS NE DEVRA ETRE FIXE, ET, OU, BRANCHE, même temporairement, sur la voiture. Des juges de fait postés sur le parcours vérifieront le respect de cet article.

1ère infraction constatée = 60 minutes de pénalité.

2ème infraction = mise hors course.

4.2. ASSISTANCE - Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera libre entre les spéciales. Le Parc d'assistance obligatoire de fin de boucle (section) se situera sur le port de Macinaggio.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont : Elle sera précisée par additif

Les dispositions spécifiées dans l'article 6.1 de l'Annexe K au Code Sportif International de la FIA doivent être respectées.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 DESCRIPTION

Le Rallye de Régularité Historique Sportif 4ème Ronde de la Giraglia Historique représente un parcours de 317,96 km. Il se compose de 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 tests de régularité sur route fermée à la circulation d'une longueur totale de 153,34 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe «itinéraire». L'intervalle idéal entre chaque voiture est d'une minute, cependant, pour favoriser la fluidité du rallye, le Directeur de Course peut réduire cet intervalle à un minimum de 30 secondes. Le découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, périodes de neutralisation, etc. sont repris dans le carnet de contrôle et dans le Road-Book.

CARNET DE CONTROLE

Les fiches éventuelles des tests de régularité font partie intégrante du carnet de contrôle.

POSTES	ITINERAIRES	ROUTES	KM PARTIEL	KM TOTAL	KM CH/CH	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE
1ère ETAPE - 1ère SECTION							
SECTEUR DE LIAISON N° 1 : MACINAGGIO - BARCAGGIO							
CH0	Sortie Parc Fermé MACINAGGIO	Ville	0,00	0,00			15:00
	AG direction Centuri	D80	0,15	0,15			
	TDMR	D80	0,49	0,64			
	TDMR	D80	2,10	2,74			
	TDMR	D80	2,60	5,34			
	TDMR	D80	4,04	9,38			
	ERSA	D80	1,20	10,58			
	AD en épingle	D153	0,14	10,72			
	TD dirction U Poghju	D153	0,20	10,92			
	U POGHJU	D153	1,80	12,72			
CH1	Au poteau	D 153	0,20	12,92	12,92	00:25	15:25
SECTEUR DE LIAISON N° 2 : BARCAGGIO - CENTURI							
Dep ES	<u>ES 1 Barcaggio - Ersa : 11,98 Km</u>						
	TD (avant pont)	D153	0,12	13,04		00:03	15:28
	INTER 1 (1,70km) - TD Suivre RP	D153	1,7x	14,7x			
	INTER 2 (2,90km) - AD en épingle	D253	1,2x	15,9x			
	INTER 3 (3,58km) - TD	D253	0,6x	16,6x			
	INTER 4 (5,08km) - !! Ralentisseurs dans village NI	D253	1,5x	18,1x			
	!! Dos d'ane sur port	D253	0,1x	18,2x			
	AD devant barrière	D253	0,1x	18,3x			
	INTER 5 (7,33km)	D253	1,9x	20,2x			
	INTER 6 (9,03km)	D253	1,7x	21,9x			
	INTER 7 (10,28km) - Village NI (route étroite)	D253	1,3x	23,3x			
Arr ES	Au monument aux morts	D253	1,70	25,02			
Stop ES	Puis AG A l'intersection	D153	0,20	25,22			
	AD au X	D80	0,20	25,42			
	TD - Moulin Mattei	D80	1,15	26,57			
	AD en épingle direction Centuri	D35	3,10	29,67			
	ORCHE	D35	1,00	30,67			
	AG - direction Port de Centuri	D35	0,20	30,87			
	TD - direction Sentier douanier - Port	D35	2,50	33,37			
	TD - au X vers St Florent	D35	0,80	34,17			
	TD - au X	D35	0,50	34,67			
CH2	200 avant camping, ch. de terre avec barrière a gauche	D35	0,30	34,97	22,05	00:35	16:03
SECTEUR DE LIAISON N° 3 : CENTURI - MACINAGGIO							
Dep ES	<u>E.S. 2 : Centuri - Col de Ste Lucie : 27,42 km</u>						
	Devant camping terre plein à gauche	D35	0,20	35,17		00:03	16:06
	INTER 8 (1,80km) - AD en épingle au X - direction Morsiglia	D35	1,8x	36,9x			
	INTER 9 (2,80km) - TD sur Bosse	D35	1,0x	37,9x			
	INTER 10 (3,20km) - Suivre RP - TD - Croisement D35 / D80	D80	0,4x	38,3x			
	INTER 11 (4,18km) - AD au X - suivre RP	D80	0,9x	39,3x			
	Suivre RP	D80	0,1x	39,4x			
	INTER 12 (6,30km)	D80	2,0x	41,4x			
	INTER 13 (8,02km)	D80	1,7x	43,1x			
	INTER 14 (10,13km)	D80	2,1x	45,3x			
	INTER 15 (12,70km) - TD au X direction Pino	D80	2,5x	47,8x			
	TDMR - au X direction Pino	D80	0,1x	48,0x			
	INTER 16 (13,11km)	D80	0,2x	48,2x			
	INTER 17 (13,94km) - Suivre RP	D80	0,8x	49,1x			
	INTER 18 (15,34km)	D80	1,4x	50,5x			
	INTER 19 (16,89km)	D80	1,5x	52,0x			
	INTER 20 (18,19km) - Epingle G - direction Barrettali	D533	1,3x	53,3x			
	INTER 21 (19,02km) - Epingle G - direction Pino	D33	0,8x	54,1x			
	INTER 22 (20,37km)	D33	1,3x	55,5x			
	INTER 23 (21,87)	D33	1,5x	57,0x			
	PINO	D33	0,9x	57,9x			
	INTER 24 (23,25km) - AD direction Luri	D180	0,4x	58,4x			

POSTES	ITINERAIRES	ROUTES	KM PARTIEL	KM TOTAL	KM CH/CH	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE
SECTEUR DE LIAISON N° 7 : MORSIGLIA - MANICAGGIO							
Dep ES	<u>E.S. 4 : Centuri - Col de Ste Lucie : 27,42 km</u> Devant camping terre plein à gauche	D35	0,20	118,85		00:03	19:22
	INTER 8 (1,80km) - AD en épingle au X - direction Morsiglia	D35	1,8x	120,6x			
	INTER 9 (2,80km) - TD sur Bosse	D35	1,0x	121,6x			
	INTER 10 (3,20km) - Suivre RP - TD - Croisement D35 / D80	D80	0,4x	122,0x			
	INTER 11 (4,18km) - AD au X - suivre RP	D80	0,9x	123,0x			
	Suivre RP	D80	0,1x	123,1x			
	INTER 12 (6,30km)	D80	2,0x	125,1x			
	INTER 13 (8,02km)	D80	1,7x	126,8x			
	INTER 14 (10,13km)	D80	2,1x	128,9x			
	INTER 15 (12,70km) - TD au X direction Pino	D80	2,5x	131,5x			
	TDMR - au X direction Pino	D80	0,1x	131,7x			
	INTER 16 (13,11km)	D80	0,2x	131,9x			
	INTER 17 (13,94km) - Suivre RP	D80	0,8x	132,7x			
	INTER 18 (15,34km)	D80	1,4x	134,1x			
	INTER 19 (16,89km)	D80	1,5x	135,7x			
	INTER 20 (18,19km) - Epingle G - direction Barrettali	D533	1,3x	137,0x			
	INTER 21 (19,02km) - Epingle G - direction Pino	D33	0,8x	137,8x			
	INTER 22 (20,37km)	D33	1,3x	139,2x			
	INTER 23 (21,87)	D33	1,5x	140,7x			
	PINO	D33	0,9x	141,6x			
	INTER 24 (23,25km) - AD direction Luri	D180	0,4x	142,1x			
	INTER 25 (23,71km) - Suivre RP	D 180	0,4x	142,5x			
	INTER 26 (25,91km)	D 180	2,2x	144,7x			
Arr ES	750m après col de Ste Lucie (après ép G à la fin du mur)	D 180	1,51	146,27			
Stop ES	Suivre RP (sur placette à droite dans gauche serré)	D 180	0,26	146,53			
	Suivre RP	D 180	1,28	147,81			
	Suivre RP	D 180	0,29	148,10			
	Suivre RP	D 180	0,87	148,97			
	Suivre RP (panneau u Poghju)	D 180	1,51	150,48			
	Suivre RP	D 180	0,38	150,86			
	AG - Au pont de Luri direction Santa Severa	D180	0,17	151,03			
	A PIAZZA	D180	0,45	151,48			
	TDMR devant Abris Bus	D180	2,52	154,00			
	Suivre RP - au X	D180	1,08	155,08			
	SANTA SEVERA	D180	2,09	157,17			
	AG au X - direction Macinaggio	D80	0,18	157,35			
	TDMR - MERIA	D 80	5,98	163,33			
	TDMR - MACINAGGIO	D 80	3,59	166,92			
	Début Zone Assistance Sur Pont	D 80	0,19	167,11			
	AD - Assistance sur port de Macinaggio	D 80	0,30	167,41			
CH4a	AG entrée Parc Fermé (devant capitainerie)	D 80	0,40	167,81	49,16	03:00	22:22
AVANCE NON PENALISE FIN DE LA 1ère ETAPE							

POSTES	ITINERAIRES	ROUTES	KM PARTIEL	KM TOTAL	KM CH/CH	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE
2ème ETAPE - 3ème SECTION							
SECTEUR DE LIAISON N° 8 : MACINAGGIO - MACINAGGIO							
CH4b	Sortie Parc Fermé MACINAGGIO	Ville	0,00	167,81			08:00
	AG direction Centuri	D80	0,15	167,96			
	TDMR	D80	0,49	168,45			
	TDMR	D80	2,10	170,55			
	TDMR	D80	2,60	173,15			
	TDMR	D80	4,04	177,19			
	ERSA	D80	1,20	178,39			
	AD en épingle	D153	0,14	178,53			
	TD dirction U Poghju	D153	0,20	178,73			
	U POGHJU	D153	1,80	180,53			
CH5	Au poteau	D 153	0,20	180,73	12,92	00:25	08:25
SECTEUR DE LIAISON N° 9 : MACINAGGIO - MORSIGLIA							
Dep ES	<u>ES 5 Barcaggio - Ersu : 11,98 Km</u>						
	TD (avant pont)	D153	0,12	180,85		00:03	08:28
	INTER 1 (1,70km) - TD Suivre RP	D153	1,7x	182,5x			
	INTER 2 (2,90km) - AD en épingle	D253	1,2x	183,7x			
	INTER 3 (3,58km) - TD	D253	0,6x	184,4x			
	INTER 4 (5,08km) - !! Ralentisseurs dans village NI	D253	1,5x	185,9x			
	!! Dos d'ane sur port	D253	0,1x	186,0x			
	AD devant barrière	D253	0,1x	186,1x			
	INTER 5 (7,33km)	D253	1,9x	188,1x			
	INTER 6 (9,03km)	D253	1,7x	189,8x			
	INTER 7 (10,28km) - Village NI (route étroite)	D253	1,3x	191,1x			
Arr ES	Au monument aux morts	D253	1,70	192,83			
Stop ES	Puis AG A l'intersection	D153	0,20	193,03			
	AD au X	D80	0,20	193,23			
	TD - Moulin Mattei	D80	1,15	194,38			
	TD direction Morsiglia	D80	2,60	196,98			
CH6	Suivre RP - TD - Croisement D35 / D80 devant Mairie	D80	2,72	199,70	18,97	00:30	08:58
SECTEUR DE LIAISON N° 10 : MORSIGLIA - MACINAGGIO							
Dep ES	<u>E.S. 6 : Morsiglia - Cagnano : 25,29 km</u>						
	Suivre RP Maison à Gauche avec petit poteau bois	D80	0,18	199,88		00:03	09:01
	INTER 8 (0,78km) - TD suivre RP	D80	0,7x	200,6x			
	Suivre RP (pylone en Fer Haute Tension à droite)	D80	0,1x	200,7x			
	INTER 9 (2,90km)	D80	2,0x	202,7x			
	INTER 10 (4,62km)	D80	1,7x	204,5x			
	INTER11 (6,73km)	D80	2,1x	206,6x			
	INTER 12 (7,81km)	D80	1,0x	207,6x			
	INTER 13 (9,30km) - !! au X AG en épingle - direction Bastia	D 180	1,4x	209,1x			
	INTER 14 (10,31km) au X AG - direction Luri	D 180	1,0x	210,1x			
	INTER 15 (10,56 Km) - Suivre RP	D 180	0,2x	210,4x			
	INTER 16 (12,31km)	D 180	0,8x	211,2x			
	INTER 17 (14,11 Km) - TDMR - Col de Ste Lucie	D 180	2,7x	213,9x			
	INTER 18 (16,01 Km) - Suivre RP	D 180	1,9x	215,8x			
	INTER 19 (16,30 Km) - Suivre RP	D 180	0,2x	216,1x			
	INTER 20 (17,17 Km) - Suivre RP	D 180	0,8x	217,0x			
	INTER 21 (18,67 Km) - Suivre RP (panneau u Poghju)	D 180	1,5x	218,5x			
	INTER 22 (19,06 Km) - Suivre RP	D 180	0,3x	218,9x			
	INTER 23 (19,23 Km) - !! Au pont de Luri AD - direction	D 332	0,1x	219,1x			
	INTER 24 (19,95 Km) - TD sur D 32	D 32	0,7x	219,8x			
	INTER 25 (21,05 Km)	D32	1,1x	220,9x			
	INTER 26 (22,69 Km)	D32	1,6x	222,5x			
	INTER 27 (23,92 Km) - au X - TDMR	D 32	1,2x	223,8x			
	INTER 28 (24,48 Km) - TD - Suivre RP / D32	D32	0,5x	224,3x			
Arr ES	Dans Virage Gauche (sur 2 routes en terre à droite)	D32	0,81	225,17			
Stop ES	au X AG devant mairie	D 132	0,14	225,31			

POSTES	ITINERAIRES	ROUTES	KM PARTIEL	KM TOTAL	KM CH/CH	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE	
CH6a	Suivre RP - panneau Terre Rosse	D 132	0,48	225,79				
	Suivre RP - panneau E Piazza	D 132	0,36	226,15				
	Suivre RP - au X D132/D432	D132	2,31	228,46				
	au X AG - direction Santa Severa	D80	2,57	231,03				
	Panneau SANTA SEVERA - TDMR	D 80	1,99	233,02				
	Panneau MERIA - TDMR	D 80	6,16	239,18				
	Panneau MACINAGGIO - TDMR	D 80	3,59	242,77				
	entrée Parc Regroupement sur pont	D 80	0,19	242,96	43,26	00:55	09:56	
2ème ETAPE - 4ème SECTION								
SECTEUR DE LIAISON N° 11 : MACINAGGIO - MACINAGGIO								
CH6b	Sortie parc regroupement et début Zone Assistance	D 80	0,00	242,96		00:30	10:26	
	AD - sur port de Macinaggio	D 80	0,30	243,26				
CH6c	AD - Fin Zone Assistance (Rest. Colombo)	D 80	0,10	243,36	0,40	00:40	11:06	
SECTEUR DE LIAISON N° 12 : MACINAGGIO - MORSIGLIA								
CH7	TDMR	D80	0,49	243,45				
	TDMR	D80	2,10	245,55				
	TDMR	D80	2,60	248,15				
	TDMR	D80	4,04	252,19				
	ERSA	D80	1,20	253,39				
	AD en épingle	D153	0,14	253,53				
	TD dirction U Poghju	D153	0,20	253,73				
	U POGHJU	D153	1,80	255,53				
	Au poteau	D 153	0,20	255,73	12,77	00:30	11:36	
	SECTEUR DE LIAISON N° 13 : MACINAGGIO - MORSIGLIA							
Dep ES	<u>ES 7 Barcaggio - Ersa : 11,98 Km</u>							
	TD (avant pont)	D153	0,12	255,85		00:03	11:39	
	INTER 1 (1,70km) - TD Suivre RP	D153	1,7x	257,5x				
	INTER 2 (2,90km) - AD en épingle	D253	1,2x	258,7x				
	INTER 3 (3,58km) - TD	D253	0,6x	259,4x				
	INTER 4 (5,08km) - !! Ralentisseurs dans village NI	D253	1,5x	260,9x				
	!! Dos d'ane sur port	D253	0,1x	261,0x				
	AD devant barrière	D253	0,1x	261,1x				
	INTER 5 (7,33km)	D253	1,9x	263,1x				
	INTER 6 (9,03km)	D253	1,7x	264,8x				
	INTER 7 (10,28km) - Village NI (route étroite)	D253	1,3x	266,1x				
	Arr ES	Au monument aux morts	D253	1,70	267,83			
	Stop ES	Puis AG A l'intersection	D153	0,20	268,03			
		AD au X	D80	0,20	268,23			
		TD - Moulin Mattei	D80	1,15	269,38			
	TD direction Morsiglia	D80	2,60	271,98				
CH8	Suivre RP - TD - Croisement D35 / D80 devant Mairie	D80	2,72	274,70	18,97	00:25	12:04	
SECTEUR DE LIAISON N° 14 : MORSIGLIA - MACINAGGIO								
Dep ES	<u>E.S. 8 : Morsiglia - Cagnano : 25,29 km</u>							
	Suivre RP Maison à Gauche avec petit poteau bois	D80	0,18	274,88		00:03	12:07	
	INTER 8 (0,78km) - TD suivre RP	D80	0,7x	275,6x				
	Suivre RP (pylone en Fer Haute Tension à droite)	D80	0,1x	275,7x				
	INTER 9 (2,90km)	D80	2,0x	277,7x				
	INTER 10 (4,62km)	D80	1,7x	279,5x				
	INTER11 (6,73km)	D80	2,1x	281,6x				
	INTER 12 (7,81km)	D80	1,0x	282,6x				
	INTER 13 (9,30km) - !! au X AG en épingle - direction Bastia	D 180	1,4x	284,1x				
	INTER 14 (10,31km) au X AG - direction Luri	D 180	1,0x	285,1x				
	INTER 15 (10,56 Km) - Suivre RP	D 180	0,2x	285,4x				
	INTER 16 (12,31km)	D 180	0,8x	286,2x				
	INTER 17 (14,11 Km) - TDMR - Col de Ste Lucie	D 180	2,7x	288,9x				
	INTER 18 (16,01 Km) - Suivre RP	D 180	1,9x	290,8x				
	INTER 19 (16,30 Km) - Suivre RP	D 180	0,2x	291,1x				
	INTER 20 (17,17 Km) - Suivre RP	D 180	0,8x	292,0x				

POSTES	ITINERAIRES	ROUTES	KM PARTIEL	KM TOTAL	KM CH/CH	TEMPS IMPARTI	1ère VOITURE
	INTER 21 (18,67 Km) - Suivre RP (panneau u Poghju)	D 180	1,5x	293,5x			
	INTER 22 (19,06 Km) - Suivre RP	D 180	0,3x	293,9x			
	INTER 23 (19,23 Km) - !! Au pont de Luri AD - direction	D 332	0,1x	294,1x			
	INTER 24 (19,95 Km) - TD sur D 32	D 32	0,7x	294,8x			
	INTER 25 (21,05 Km)	D32	1,1x	295,9x			
	INTER 26 (22,69 Km)	D32	1,6x	297,5x			
	INTER 27 (23,92 Km) - au X - TDMR	D 32	1,2x	298,8x			
	INTER 28 (24,48 Km) - TD - Suivre RP / D32	D32	0,5x	299,3x			
Arr ES	Dans Virage Gauche (sur 2 routes en terre à droite)	D32	0,81	300,17			
Stop ES	au X AG devant mairie	D 132	0,14	300,31			
	Suivre RP - panneau Terre Rosse	D 132	0,48	300,79			
	Suivre RP - panneau E Piazza	D 132	0,36	301,15			
	Suivre RP - au X D132/D432	D132	2,31	303,46			
	au X AG - direction Santa Severa	D80	2,57	306,03			
	Panneau SANTA SEVERA - TDMR	D 80	1,99	308,02			
	Panneau MERIA - TDMR	D 80	6,16	314,18			
	Panneau MACINAGGIO - TDMR	D 80	3,59	317,77			
CH8a	AD entrée Parc Fermé (Capitainerie)	D 80	0,19	317,96	43,26	00:55	13:02
AVANCE NON PENALISE FIN DE LA 2EME ETAPE FIN DU RALLYE							

<http://www.giraglia-historique.fr>

Squadra Giraglia Historique

ASA Terre de Corse

B.P 15

20538 Porto Vecchio Cedex

Tel : 04 95 70 67 33

Fax : 04 95 72 10 80

Email : info@terredecorse.fr

